



## Licenciement amiable non respecté

Par **Pieuchot Didier**, le **16/10/2008** à **18:32**

suite a la perte d'un contrat avec un client mon patron n'ayant pas d'autre poste a me proposer et ne voulant pas me licencier economique , il m'a proposé un arrangement plutot etrange de ne pas venir au travail et me licencier pour faute grave en me prommetant de me verser une prime , comme un idiot j'ai accepté et aujourd'hui j'ai reçu mon solde de tout compte par courrier ou il ne figure aucune prime ai je un recours ou c'est sans espoir merci de me repondre